

ÉLECTIONS DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

Collège Général · Circonscription Nationale

LE 24 NOVEMBRE 2026



Des **avocats.**
Une **profession.**

Notre combat

FNUJA - Fédération Nationale
des **Unions de Jeunes Avocats**



NOTRE AMBITION

Nous voulons que chaque avocat puisse bien vivre de son métier, dans un cadre qui le protège, au sein d'institutions qui lui ressemblent et qu'il puisse exercer sereinement ses missions d'auxiliaire de justice.

NOS 15 MESURES PHARES

Durant la prochaine mandature 2027-2029, nos élus porteront ces mesures dans le cadre des travaux auxquels ils participeront au CNB. Chacune de ces mesures est issue de constats vécus par les jeunes avocats et confirmée par les enquêtes de l'Observatoire du Conseil national des barreaux.

Axe 1 – Des conditions justes pour bien vivre de notre métier

- 1/ **Choisir un numérique souverain et une IA maîtrisée** : adopter un référentiel « Numérique souverain des avocats » ; garantir la gratuité des outils CNB (messagerie et stockage) au moins pendant les trois premières années d'exercice ; ouvrir à l'avocat l'accès au SIAJ ; encadrer l'usage de l'IA par une charte qui protège le secret et les collaborateurs.
- 2/ **Conquérir de nouveaux marchés** : poser une présomption de compatibilité des activités accessoires ; créer une plateforme nationale des marchés publics juridiques ; inscrire au RIN les missions d'avocat mandataire en transmission d'entreprise et d'avocat enquêteur.
- 3/ **Garantir le paiement rapide des honoraires** : instaurer devant le bâtonnier une procédure de fixation inspirée de l'injonction de payer ; rémunérer l'apport d'affaires ; ouvrir le pacte de quota litis aux seules missions de l'article 6.3 du RIN.
- 4/ **Établir une fiscalité et des charges justes** : préserver la franchise de TVA propre aux avocats ; obtenir un taux réduit ou un crédit d'impôt pour les justiciables ; maintenir l'exonération de CFE en début d'exercice ; calculer les cotisations ordinaires, CNB et RCP selon les revenus (RCP du collaborateur hors rétrocession).
- 5/ **Sécuriser le périmètre du droit** : obtenir la force exécutoire de l'acte d'avocat sans homologation ; intégrer l'avocat à toute déjudiciarisation.
- 6/ **Rendre l'aide juridictionnelle enfin rémunératrice** : revaloriser l'UV ; refuser toute dégressivité ; rétribuer chaque mission ; indemniser les déplacements sur tout les territoires, particulièrement dans les outre-mer.

La FNUJA est un **syndicat professionnel** qui défend les intérêts des jeunes avocats quel que soit leur mode d'exercice, un **réseau implanté localement** qui apporte un soutien quotidien et concret aux jeunes avocats et un **acteur engagé** au sein des différentes instances de la profession.

Axe 2 – Un cadre qui protège la profession

- 7/ **Prendre soin de la santé des avocats** : instaurer une politique nationale de qualité de vie au travail ; créer un réseau national de soutien psychologique ; ouvrir le mi-temps thérapeutique, a minima, à l'épuisement professionnel ; consacrer un droit au renvoi.
- 8/ **Bâtir une vraie protection sociale** : doter le CNB d'une véritable commission protection sociale ; revaloriser les indemnités journalières ; créer une véritable assurance chômage des indépendants, accessible sans quitter définitivement la profession ; valider le trimestre de première inscription pour la retraite.
- 9/ **Renouveler la collaboration libérale** : accorder une sixième semaine de repos rémunéré ; inscrire une part variable et l'apport d'affaires dans le contrat ; accompagner le parcours et l'association du collaborateur.
- 10/ **Assurer une parentalité sans pénalité** : adapter le congé de naissance aux indépendants et la faculté, pour celles qui le souhaitent, de bénéficier d'un retour progressif de congès maternité ; maintenir la rétrocession et protéger contre la rupture du contrat pendant le congé supplémentaire de naissance ; prendre en charge le parcours d'accès à la parentalité (PMA, fausses couches).
- 11/ **Ancrer l'égalité et l'inclusion** : publier un rapport annuel sur l'égalité et contrôler les écarts de rémunération ; rendre la charte de l'inclusion opposable aux cabinets qui recrutent via les Ordres ; adoption par le CNB d'une charte LGBTQIA+.

Axe 3 – Des institutions qui nous ressemblent et des libertés à défendre

- 12/ **Soutenir une démocratie vivante dans nos instances** : rendre publics les débats et les votes des conseils de l'ordre ; ouvrir à chaque élu au Conseil de l'Ordre le droit d'inscrire un point à l'ordre du jour.
- 13/ **Exiger des procédures prévisibles et contradictoires** : imposer des délais impératifs de jugement des référés d'urgence ; supprimer les ordonnances de tri devant le tribunal administratif ; renforcer immédiatement les moyens des juridictions administratives ; harmoniser la procédure prud'homale ; rendre publiques les conclusions du rapporteur public ; engager une réforme ambitieuse de la procédure d'appel.
- 14/ **Défendre les droits et libertés fondamentaux** : rendre la chaîne pénale enfin contradictoire ; refuser les lois qui contournent le juge et l'avocat ; donner des moyens aux juridictions ; protéger les plus vulnérables.
- 15/ **Protéger la profession et ses valeurs** : inscrire le secret professionnel dans la Constitution ; garantir l'inviolabilité du cabinet ; encadrer les passerelles et les rendre réciproques ; défendre l'indépendance de l'avocat.

24 CANDIDATS POUR VOUS REPRÉSENTER



ÉLECTIONS DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

Collège Général - Circonscription Nationale

**FNUJA - Fédération Nationale
des Unions de Jeunes Avocats**

LE 24 NOVEMBRE

votons FNUJA

 Simon WARYNSKI Strasbourg - Associé	 Typhaine ROUSSELLET Grenoble - Associée	 Florian MICHEL Lyon - Associé	 Anne GANGLOFF Strasbourg - Associée	 Benjamin MEZIANE Bordeaux - Installé	 Asma DODAT-AKHOUN St Denis la Réunion - Associée
 Michael AMAS-FORCIOLI Marseille - Collaborateur	 Camille MANYA Pyrénées Orientales - Associée	 Léo OLIVIER Lille - Associé	 Sandra DIVIALLE-GELAS Guadeloupe - Installée	 Guillaume MAS Aix-en-Provence - Installé	 Cécile ROBERT Versailles - Associée
 Grégory FUSTER Nice - Collaborateur	 Elise ROLET Dijon - Associée	 Jérôme GOUTILLE Val-de-Marne - Installé	 Yvonne DOUGUET Rennes - Collaboratrice	 Julien CEPPODOMO Grasse - Associé	 Andréine POUSSIER Caen - Collaboratrice
 Jérémie POUGET Montpellier - Collaborateur	 Cécile BERQUE Pau - Installée	 Axel CALVET Val d'Oise - Associé	 Fanny MARQUISEAU Poitiers - Installée	 Marc L'HEGARET Brest - Associé	 Rachel AKACHA Marseille - Collaboratrice

Des avocats. Une profession. Notre combat

Découvrez
nos engagements



Pour ce nouveau mandat au Conseil National des Barreaux, nous sommes 24 candidates et candidats à porter un programme dans la circonscription nationale : 12 femmes et 12 hommes, qui sont collaborateurs, installés ou associés et issus de 22 barreaux de l'hexagone et des outre-mer.

Des questions ? Des suggestions ? Une remontée d'information ?

 contact@fnuja.com